

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite du Collège de Valleyfield

3 avril 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 4 avril 2003

Monsieur Jacques Turgeon
Directeur général
Collège de Valleyfield
169, rue Champlain
Valleyfield (Québec) J6T 1X6

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège de Valleyfield de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles, dont les mesures d'aide en français.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a profité de son expérience pour procéder à des modifications au plan pour en améliorer la performance, notamment en misant sur une structuration accrue des actions déjà en place.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Mariane Gazaille, agente de recherche